

**OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE
VISANT LES ACTIONS**



INITIEE PAR STRUB SA

**Informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques financières et
comptables d'EPI**

Le présent document relatif aux autres informations de la société EPI a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« l'AMF »), le 15 novembre 2012, conformément aux articles 231-19 et 231-28 de son règlement général et à son instruction 2006-07 du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité d'EPI.

Le présent document complète la note en réponse d'EPI visée par l'AMF, le 14 novembre 2012, sous le numéro 12-551, après qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée initiée par STRUB SA.

Le présent document est disponible sur les sites internet de la société EPI (www.epi.fr) et de l'AMF (www.amf-france.org) et peut être obtenu sans frais auprès de EPI, 1 rue de l'Europe - 67520 MARLENHEIM,

SOMMAIRE

1.	RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT EPI.....	3-4
1.1.	Dénomination sociale	3
1.2.	Forme juridique, nationalité, siège social.....	3
1.3.	Registre du commerce et des sociétés – code APE	3
1.4.	Constitution et durée	3-4
1.5.	Exercice social.....	4
2.	RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT LE CAPITAL	4-5
2.1.	Capital social	4
2.2.	Droits et obligations attachés aux actions	4
2.3.	Répartition du capital et des droits de vote	4
2.3.1.	Transactions récentes intervenues sur le capital de la société.....	4-5
2.3.2.	Répartition actuelle du capital et droits de vote théoriques.....	5
2.4.	Autres titres donnant accès au capital	5
2.5.	Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices.....	5
3.	ADMINISTRATION, DIRECTION, CONTRÔLE	6-7
3.1.	Composition du Conseil de Surveillance	6
3.2.	Directoire	6
3.3.	Commissaires aux comptes	6
3.3.1.	Commissaires aux comptes titulaires	6
3.3.2.	Commissaires aux comptes suppléants	6-7
4.	ACTIVITE ET RENSEIGNEMENTS FINANCIERS	7-18
4.1.	Historique et activité du groupe EPI	7-10
4.1.1.	Historique de la société	7-10
4.1.2.	Activité de la société	10
4.2.	Faits exceptionnels et litiges.....	10-12
4.3.	Informations financières et comptables.....	12
4.3.1.	Informations financières.....	12
4.3.1.1.	Exercice clos le 31 décembre 2011	12-15
4.3.1.2.	Comptes semestriels 30 juin 2012.....	15-17
4.3.1.3.	Chiffres d'affaires au 30 septembre 2012	18
5.	ATTESTATION DE LA SOCIETE RELATIVE AU PRESENT DOCUMENT	18

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT EPI

1.1 Dénomination sociale

La société est dénommée « ESPACE PRODUCTION INTERNATIONAL ». Elle a pour sigle « EPI », ci après désignée par la « Société » ou « EPI ».

Le sigle mnémonique EHO est utilisé pour la cotation en bourse (EUROLIST compartiment C) et le code ISIN est FR 0004048072.

1.2 Forme juridique, nationalité, siège social

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 5 295 764 € dont le siège social est situé 1 rue de l'Europe - 67520 MARLENHEIM.
La société est de droit français.

Téléphone : + 33 (0)3 88 59 29 89

Télécopie : + 33 (0)3 88 59 28 47

Internet : www.epi.fr

1.3 Registre du commerce et des sociétés – code APE

La société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saverne, sous le numéro 390 625 382.

Le code APE de l'entreprise est le 7010 Z.

1.4 Constitution et durée

La société a été constituée le 19 mars 1993 pour une durée de 99 ans.

En vertu des dispositions statutaires, article 3, la société a pour objet :

- La constitution et la gestion d'un patrimoine mobilier et immobilier, la participation au capital de toutes sociétés commerciales ou civiles ou par voie de souscription, d'achat, d'échange et plus généralement l'acquisition et la gestion de tous titres négociables pouvant être émis tant en France qu'à l'étranger.
- L'assistance administrative, financière et de gestion à ses filiales ou à toutes sociétés dans lesquelles elle détient une participation.
- La production et la vente d'électricité.

Et plus généralement de faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, ou être utiles à l'objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

Elle pourra agir, directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers et soit seule, soit en association, participation ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes et réaliser, directement ou indirectement, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, les opérations rentrant dans son objet.

1.5 Exercice social

L'exercice social a une durée de 12 mois qui commence le 1er janvier pour se finir le 31 décembre.

2 RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT LE CAPITAL

2.1 Capital social

Le capital social est fixé à la somme de 5 295 764 €.

Il est divisé en 2 647 882 actions de valeur nominale de 2 € chacune. Les actions sont intégralement libérées et toutes de même catégorie.

2.2 Droits et obligations attachés aux actions

La possession d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions régulièrement adoptées par toutes les assemblées générales.

Les actionnaires ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports.

Chaque action donne droit à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente dans les bénéfices et dans l'actif social.

2.3 Répartition du capital et des droits de vote

Le capital est divisé en 2 647 882 actions représentant 2 647 882 droits de vote.

2.3.1. Transactions récentes intervenues sur le capital de la Société

Le 8 juin 2011, l'assemblée générale des actionnaires de la Société a décidé de la mise en œuvre d'un rachat d'actions EPI, en vue de leur annulation auprès des actionnaires de la Société, dans le cadre d'une offre publique de rachat sur les actions et d'une offre publique d'achat simplifiée sur les BSAAR, en application des articles L. 225-204 et L. 225-207 du code de commerce.

En application de la décision de conformité de l'AMF du 21 juin 2011 (décision et information 211C0867 du 6 juin 2011), emportant visa de la note d'information sous le n° 11-239 en date du 21 juin 2011, la Société s'était engagée irrévocablement à racheter un maximum de 656 608 de ses propres actions, représentant 20.2% du capital et 20.2% des droits de vote, du 28 juin 2011 au 18 juillet 2011 inclus, au prix unitaire de 21 €, en vue de les annuler et de réduire le capital à concurrence de la valeur nominale des actions annulées. La Société s'était également engagée

irrévocablement à racheter la totalité des 1 839 632 bons de souscription ou d'achat d'actions remboursables EPI encore en circulation auprès des porteurs de BSAAR en vue de leur annulation, au prix unitaire de 9,30 €, du 28 juin au 18 juillet 2011 inclus.

Strub SA a apporté à l'offre de rachat 146 798 actions EPI détenues au porteur.

Strub SA, Mme Marie Elisabeth Lanoux, la société Ulrich Zierold, M. Ulrich Zierold, la société Melaplast, M. Johannes La Cour, M. Gérard Voirin et M. David Baskeyfield s'étaient engagés à n'apporter aucune des 2 592 846 actions EPI qu'ils détenaient au nominatif. En revanche, Mme Marie Elisabeth Lanoux, M. Ulrich Zierold, M. Johannes La Cour et M. Gérard Voirin se réservaient la possibilité d'apporter tout ou partie des 52 821 actions EPI qu'ils détenaient au porteur.

Dans le cadre de cette opération, dont le résultat a fait l'objet de l'avis AMF n° 211C1340 en date du 25 juillet 2011, la Société a racheté 601 572 actions EPI représentant 18,51% du capital. La Société a acquis 1 833 560 BSAAR sur le marché représentant 99,67% des BSAAR visés par l'offre. En outre, la société a acquis le solde des 6 072 BSAAR encore en circulation, représentant 0,33% des BSAAR encore en circulation, à hauteur de 5 704 BSAAR par voie de ramassage sur le marché, au prix unitaire de 9,30 €, le 1^{er} août 2011, et à hauteur de 368 BSAAR par voie de cession de gré à gré avec madame Marie Elisabeth Lanoux, autorisée par le conseil de surveillance du 14 novembre 2011, et conclue le 23 décembre 2011, moyennant un prix unitaire de 9,30 €, soit un prix identique à celui prévu dans l'OPAS.

Ces BSAAR ont été annulés par la Société.

Dans sa séance du 8 août 2011, le directoire d'EPI a approuvé la réduction du capital de la Société d'un montant nominal de 1 203 144 euros, correspondant à l'annulation des 601 572 actions de 2 euros de nominal.

2.3.2 Répartition actuelle du capital et droits de vote théoriques

Actionnaires	nombre d'actions	% capital	nombre droits de vote	% droits de vote
STRUB SA	1 752 977	66,20	1 752 977	66,20
Ulrich ZIEROLD	1	0,00	1	0,00
Ulrich ZIEROLD GmbH & Co KG	478 493	18,07	478 493	18,07
MELAPLAST Verwaltungs GmbH	309 365	11,69	309 365	11,69
Johannes LA COUR	1	0,00	1	0,00
Gérard VOIRIN	41 872	1,58	41 872	1,58

Marie-Elisabeth LANOUX	1	0,00	1	0,00
Total concert	2 582 710	97,54	2 582 710	97,54
David BASKEYFIELD	10 135	0,38	10 135	0,38
Public	55 037	2,08	55 037	2,08
TOTAL	2 647 882	100 %	2 647 882	100 %

2.4 Autres titres donnant accès au capital

Il n'existe aucun autre droit, titre de capital ou instrument financier pouvant donner accès immédiatement ou à terme au capital social ou aux droits de vote de EPI.

2.5 Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices.

La société EPI n'a pas distribué de dividendes au cours des 3 derniers exercices.

3 ADMINISTRATION, DIRECTION, CONTRÔLE

3.1 Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de surveillance est composé de 6 membres :

- Madame Marie-Élisabeth LANOUX, Président du conseil,
- Monsieur David BASKEYFIELD, Vice président,
- Monsieur Johannes LA COUR,
- Monsieur Ulrich ZIEROLD,
- Monsieur Christian EBERHARDT,
- Monsieur Albert THIELEN.

3.2 Directoire

Le directoire est composé de 3 membres :

- Monsieur Gérard VOIRIN, président du directoire,
- Monsieur Antonio CLEMENTE, directeur général,
- Madame Cécile CANTRELLE.

Madame Cécile CANTRELLE a été nommée membre du directoire suivant une décision du Conseil de surveillance en date du 26 septembre 2012.

Le directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au

nom de la société ; il les exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi au conseil de surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

3.3 Commissaires aux comptes

3.3.1 Commissaires aux comptes titulaires

- La société KPMG SA - 9 rue de l'Europe - 67300 SCHILTIGHEIM nommée par l'assemblée générale mixte du 3 septembre 2012, pour la durée restant à courir du mandat du commissaire aux comptes démissionnaire, la société PricewaterhouseCoopers Audit SA – 63 rue de Villiers – 92900 NEUILLY SUR SEINE Cedex, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.
- La société MAZARS & GUERARD – Tour Exaltis – 61, rue Henri Regnault – 92400 COURBEVOIE nommée par l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2008 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2014 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

3.3.2. Commissaires aux comptes suppléants

- La société KPMG Audit Est - 9, rue de l'Europe - 67300 SCHILTIGHEIM, nommée par l'assemblée générale mixte du 3 septembre 2012, pour la durée du mandat restant à courir du commissaire aux comptes démissionnaire, Monsieur Yves NICOLAS - 63 rue de Villiers – 92900 NEUILLY SUR SEINE Cedex, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.
- Monsieur Valentin WITTMANN – 20 avenue de la Paix – 67080 STRASBOURG nommé par l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2008 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2014 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

4. ACTIVITE ET RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

4.1 Historique et activité du groupe EPI

4.1.1 Historique de la société

Dès sa création, EPI s'est distingué par l'optimisation de sa productivité, générée grâce à une recherche systématique de simplification, de rapidité et d'économie au sein du processus de production. Le rappel des étapes de la création de la société EPI souligne son efficacité dans la maîtrise des délais, des coûts d'implantations et des processus industriels appliqués à des productions de grands volumes.

- 1995** Ulrich ZIEROLD et Johannes LA COUR créent la société ESPACE PRODUCTION INTERNATIONAL (EPI).
- 1997** Tout en continuant son expansion, la Société s'attache à améliorer son processus de production, dans un souci constant de gestion des coûts, de productivité et de qualité.
Sont ainsi réalisées :
- la mise en place des dispositions de la loi Robien,
- l'introduction à l'EASDAQ devenu NASDAQ EUROPE.
- 1998** EPI accroît ses capacités de production (hall logistique et troisième ligne d'usinage).
Mise en exploitation des refroidisseurs sur la ligne de pressage et prise de brevet.
- 1999** Transformation en SA avec Conseil de Surveillance et Directoire.
Prise de participation majoritaire chez EUREMO.
Cotation sur le Second Marché EURONEXT Paris –auj. EUROLIST compartiment C.
- 2000** Installation de 2 nouvelles lignes d'usinage.
Acquisition d'OZOO, 4^{ème} fabricant français de meubles en kit à base de panneaux mélaminés.
- 2001** Décision d'un investissement dans un nouveau process pour EUREMO et acquisition d'un terrain industriel situé à Erstein (Bas-Rhin).
Réception de la 4^{ème} presse pour EPI ce qui porte la capacité théorique à plus de 30 millions de m².
- 2002** Déménagement d'EUREMO du site de Duppigheim vers Erstein.
Acquisition de 45 % supplémentaires dans le capital d'EUREMO.
Acquisition de brevets pour un système d'assemblage sans colle, création de SELFLOOR.
- 2003** Lancement de la gamme SELFLOOR et commercialisation du produit à l'exportation.
Problèmes importants du nouveau process d'enrobage chez EUREMO ce qui handicape toute l'activité meubles en kit.
Premiers succès commerciaux aux USA malgré le rapport Euro/Dollar défavorable.
- 2004** Fusion avec ALSAFINANCES le 28/09/2004 qui détenait 100 % du capital d'ALSAPAN (important fabricant de revêtement de sol stratifié et producteur de meubles en kit). Suite à cette fusion, il y a eu apport partiel d'actif par ALSAPAN de son activité meubles en kit à EUREMO, devenue ALSAPAN FURNITURE (filiale d'EPI).
Acquisition d'HAUTECOEUR afin d'étoffer et diversifier l'offre de meubles du Groupe.
FLOORIAN est créée aux Etats-Unis afin de détenir un stock avancé de marchandises.
DGS est créée à Hong Kong afin de satisfaire les exigences de la distribution : travailler avec des fournisseurs en Asie.

- 2005** EPI crée une filiale en Russie : EPI VOSTOK pour la production de revêtement de sol « finish foil ».
Fusion et absorption d'ALSAPAN par EPI. EPI détenait 100 % du capital d'ALSAPAN.
EPI négocie avec UNILIN une licence pour les produits « sans colle ».
- 2006** EPI produit du revêtement de sol sous licence UNILIN.
Développement d'EPI VOSTOK, construction d'une usine pour la production de « finish foil ».
- 2007** Développement et mise au point des produits et des process pour la production industrielle de « finish foil ».
Echec de la reprise par ALSAPAN FURNITURE d'un producteur de panneaux de particules.
Reprise par ALSAPAN FURNITURE d'une partie des actifs de WELLE France à Boulay (57) en redressement judiciaire : acquisition d'un site de production de meubles pour renforcer ses moyens de production et faire face à la demande.
Reprise par SELFLOOR d'une partie des actifs de ROYSOL (89) en redressement judiciaire : acquisition du site de production de revêtement de sol à Tonnerre et du fonds de commerce pour sa partie revêtement de sol.
Déploiement des moyens de production pour une ligne de plans de travail sur le site de Wasselonne par ALSAPAN FURNITURE.
La société ALSAPAN FURNITURE a acquis auprès de STRUB SA 18 % d'HAUTECOEUR portant ainsi le pourcentage détenu de manière directe et indirecte par EPI dans HAUTECOEUR à 51 %.
ALSAPAN FURNITURE change de dénomination, devient ALSAPAN et absorbe par voie de fusion OZOO le 31 décembre 2007 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2007.
- 2008** Le groupe lance et réussit le refinancement de sa dette.
Un système d'accès au capital est mis en place au profit des personnes clés d'EPI.
La direction générale d'EPI s'étoffe et intègre une direction marketing.
HAUTECOEUR cède AXEL CONFORT.
HAUTECOEUR regroupe ses entrepôts et ses activités logistiques à Tonerre, ses services commerciaux et administratifs sont fusionnés avec ceux d'ALSAPAN à Dinsheim.
- 2009** Le groupe restructure son outil industriel en spécialisant ses différents sites de production.
Fermeture du site de Dinsheim et concentration de la production grande série sur le site modernisé d'Erstein.
Fermeture des sites SELFLOOR de Saint Florentin et Tonnerre et concentration de la production du revêtement de sol sur le site de Marlenheim.
Spécialisation du site de Wasselonne dans la production de plan de travail de cuisine.
Départ d'un membre du Directoire, non remplacé.
La direction générale d'EPI s'étoffe et intègre une direction financière Groupe.
- 2010** Jean-Jacques STRUB, président du Directoire et cofondateur du groupe EPI décède

accidentellement.

Le président de la filiale russe connaît des difficultés avec les autorités russes. Compte tenu des perspectives négatives tant en rentabilité qu'en matière d'approvisionnement, des dépréciations ont été enregistrées dans les comptes consolidés.

ALSAPAN opère une fusion absorption avec HAUTECOEUR PARIS le 30 septembre 2010 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010.

EPI SA procède à un apport partiel d'actif de sa branche complète française de revêtement de sol vers EPI FLOORING le 31 décembre 2010 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010.

2011 EPI SA a lancé fin juin 2011, une offre publique d'achat simplifiée (OPAS), accompagnée d'une offre publique de rachat d'actions (OPRA), au prix unitaire de 21,00 €. Ces offres ont permis de racheter 601.572 actions. Ces actions ont été annulées, ce qui se traduit par une diminution de capital de 1.203.144€ (601.572 actions au nominal de 2€), et une diminution des réserves de 11.429.868€ (601.572 actions pour la différence de prix, soit 19,00€).

Dans le même temps, EPI SA a lancé une offre publique d'achat simplifiée (OPAS) des BSAAR. Elle a permis le rachat de l'intégralité des bons, soit 1.839.632 BSAAR rachetés à 9,30 € (prix de l'offre). Ces rachats se sont traduits par une diminution de réserves de 17.108.578 €.

4.1.2 Activité de la société

L'activité de EPI SA est réduite, depuis le 1^{er} janvier 2010, à une activité de gestion de titres, et ce suite à l'apport partiel d'actif, de la branche complète de production de revêtement de sol au profit de sa filiale EPI FLOORING.

Le Groupe EPI, est composé principalement de 2 activités :

- ✓ Fabrication et commercialisation de revêtement de sol stratifié.

Le groupe est le seul fabricant français. Ces produits se démarquent du parquet par leur coût moindre, leur facilité de pose ne nécessitant pas de colle, leur adaptation au marché mondial et leur grande diversité de décors par pressage d'une couche de papier imprimé et mélaminé.

Le groupe EPI met en œuvre 2 technologies : la mélamine et le finish foil. La technique de la mélamine est la plus ancienne. Celle du finish foil est réellement opérationnelle depuis l'exercice 2008. Seule la technologie finish foil est mise en œuvre dans la filiale russe.

- ✓ Fabrication commercialisation de meuble en kit, édition et commercialisation de meubles produits en Asie.

Le groupe EPI est un acteur européen majeur de la fabrication de meubles à base de panneaux de particules mélaminés ou enrobés.

Les différentes usines de meuble du groupe sont spécialisées dans une des technologies de surfacage suivantes : enrobage, mélamine, collage papier.

Le groupe produit principalement des meubles spécifiques à chacun de ses clients sans avoir créé un catalogue.

Courant 2012 EPI a développé une nouvelle activité, en investissant dans 3 générateurs photovoltaïques d'une puissance réduite (100Kwc).

4.2 Faits exceptionnels et litiges

4.2.1. EPI FLOORING est titulaire d'une licence qui lui permet de bénéficier du droit de fabrication et commercialisation de produits de revêtements de sol utilisant certains brevets et procédés d'assemblage dits « sans-colle ». EPI FLOORING a, à travers un de ses conseils, demandé à l'entreprise qui lui a accordé cette licence, de lui confirmer la non utilisation d'un brevet. EPI FLOORING comme son donneur de licence ont saisi les tribunaux pour leur demander de trancher cette question. En attendant et depuis la facturation du 4^{ème} trimestre 2011 EPI FLOORING a décidé d'attendre les résultats de ces procédures avant de payer de redevances. Rappelons que la redevance était fixe pour tout marché et tout volume vendu sans plafond ni seuil. Elle pouvait représenter plus de 5 % du prix de vente EXW du produit.

Les redevances étaient payées trimestriellement après déclaration des m² vendus. Ce donneur de licence a également des revendications pour le marché russe qui sont contestées par EPI FLOORING. Le montant des redevances dues n'est pas communicable pour des raisons d'obligation de confidentialité et pour des raisons évidentes de secret des affaires et de concurrence.

EPI FLOORING a obtenu une licence d'une autre entreprise pour pouvoir équiper le petit côté d'une partie de ses lames d'un jonc qui facilite la pose. EPI FLOORING travaille au développement d'un nouveau système qui devrait présenter des avantages réels pour le client.

4.2.2. Un conflit de voisinage opposant EPI FLOORING à un particulier sur le site de Marlenheim est pendant devant les tribunaux. Ce voisin se plaint de nuisances acoustiques, le tribunal a ordonné une expertise judiciaire. Aucune décision juridictionnelle n'a encore été rendue. Ce litige a fait l'objet d'une provision pour un montant de 1.094K€.

4.2.3. Un conflit de voisinage opposant EPI SA venant aux droits d'ALSAPAN, à un couple de particuliers sur le site de Dinsheim est pendant devant les tribunaux. Ces voisins se plaignent de nuisances diverses. Aucune décision juridictionnelle n'a encore été rendue. Au titre de ce litige, une provision de 1 170 K€ a été constituée.

4.2.4. Un litige opposant EPI FLOORING à une société de recyclage de poussière de bois (NACOSPAN) est pendant devant les tribunaux belges. Aucune décision juridictionnelle n'a encore été rendue. Une provision de 1 350 K€ figure dans les comptes.

4.2.5. Un litige pendant devant le tribunal de commerce de Versailles oppose un dirigeant de SERIBO à EPI SA. La société SERIBO a cédé le 24 février 2004 la société Alsapan à Alsafinances. Alsapan et Alsafinances ont par la suite été absorbées par EPI.

Un membre du conseil de surveillance de SERIBO a demandé la nullité de la cession de la société Alsapan et exigé des anciens dirigeants de SERIBO et d'Alsapan, (aujourd'hui EPI) le versement de dommages et intérêts. La demande de dommages et intérêts s'est élevée à 6.985 K€.

EPI SA considère qu'il est peu probable que la nullité de la cession d'Alsapan soit prononcée. De même, le risque qu'EPI SA soit condamnée à verser des dommages et intérêts à ce titre est qualifié de faible.

Ce litige n'a pas fait l'objet d'une provision.

4.2.6. A la connaissance de la société, il n'existe pas, sur une période couvrant les douze derniers mois, d'autres procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourraient avoir ou auraient eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

4.3. Informations financières et comptables

Les informations financières figurant ci après correspondent aux informations déjà publiées au titre des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et les comptes semestriels du 30 juin 2012.

Il est précisé que les informations relatives aux informations, notamment financières et comptables de la société EPI figurent

- dans le document de référence relatif à l'exercice 2011 déposé auprès de l'AMF, le 8 juin 2012 sous le numéro D- 120598,
- dans le rapport financier semestriel 2012 déposé le 29 septembre 2012.

Ces documents sont incorporés par référence dans le présent document.

Ces informations sont disponibles sur le site internet de la Société : www.epi.fr, et sur le site de l'AMF : www.amf-france.org

4.3.1 Informations financières

4.3.1.1. Exercice clos le 31 décembre 2011

Les résultats 2011 sont en retrait sur 2010 avec une baisse significative de la rentabilité et une augmentation du chiffre d'affaires.

Les résultats consolidés sont présentés selon le référentiel comptable IFRS et résumés dans le tableau suivant :

En K€	2011	2010
Chiffre d'affaires	213.612	186.453
Résultat opérationnel courant	- 1.352	6.523
Résultat opérationnel	- 1.459	3.214
Coût de l'endettement financier net	150	- 1.018
Résultat financier	225	87
Charges d'impôts	- 3327	1 285
Résultat net	1.943	3.034
Part du groupe	1.943	3.034
Intérêts minoritaires	0	0

La ventilation par secteur d'activité est la suivante :

2011 en K€	HOLDING	MEUBLE	Revêtement de sol	Intercos	Total
Chiffre d'affaires	3.516	136.095	79.745	-5.744	213.612
Résultat opérationnel courant	23	- 720	- 1.286	631	- 1.352
Résultat opérationnel	165	- 1.130	232	- 726	- 1.459
2010 en K€					
Chiffre d'affaires	2.401	117.608	70.472	-4.028	186.453
Résultat opérationnel courant	231	5.353	937	2	6.523
Résultat opérationnel	- 1.966	6.240	- 315	- 745	3.214

Le bilan simplifié consolidé se présente comme suit :

ACTIFS	K€	31/12/2011	31/12/2010
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		52.557	56.706
TOTAL ACTIFS COURANTS		103.990	131.420
TOTAL DES ACTIFS		156.547	188.126
PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis & réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère		49.581	77.994
Résultat de l'exercice		1.943	3.034
TOTAL CAPITAUX PROPRES		51.522	81.028
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		27.900	38.987
TOTAL PASSIFS COURANTS		77.125	68.111
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		156.547	188.126

TABLEAU SIMPLIFIE DE FLUX DE TRESORERIE

K€	31/12/2011	31/12/2010
<i>Flux de trésorerie liés à l'activité</i>	0	0
Résultat net des sociétés intégrées	1.943	3.034
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	6.732	15.271
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	2.928	13.949
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 3.423	- 4.595
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	- 30.380	-11.309
Variation de trésorerie	- 30.875	- 1.955
Impact des variations des taux de change	2	12
Trésorerie active à l'ouverture	63.118	8.957
Impact du changement de périmètre sur la variation de trésorerie	0	- 9
Reclassement Actifs non-courants de trésorerie en trésorerie	0	56.113
Trésorerie active à la clôture	32.245	63.118

4.3.1.2. Comptes semestriels 30 juin 2012

Le chiffre d'affaires global a augmenté au cours du 1^{er} semestre 2012 comparativement à 2011. L'augmentation concerne l'activité revêtement de sol (+ 23%) alors que l'activité meuble connaît une baisse de 2%, mais le résultat net global s'est détérioré.

Le 2^{ème} semestre s'annonce mieux que celui de l'exercice 2011, mais le résultat opérationnel devrait être proche de 0 pour l'exercice 2012.

Les résultats consolidés sont présentés selon le référentiel comptable IFRS et résumés dans le tableau suivant :

En K€	30/06/2012	30/06/2011
Chiffre d'affaires	113 649	101 293
Résultat opérationnel courant	- 350	- 359
Résultat opérationnel	- 572	- 501
Coût de l'endettement financier net	65	- 90
Résultat net	- 497	- 112
Part du groupe	- 497	- 112
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat global	- 496	- 32

La ventilation par secteur d'activité est la suivante :

30/06 2012 en K€	HOLDING	MEUBLE	Revêtement de sol	Intercos	Total
Chiffre d'affaires	1 466	67 575	46 393	- 1 785	113 649
Résultat opérationnel courant	334	- 699	15	0	- 350
Résultat opérationnel	332	- 690	149	- 373	- 572
Résultat financier	277	- 196	- 388	373	66
Résultat consolidé	231	- 594	- 134	0	- 497

30/06/2011 en K€					
Chiffre d'affaires	3 516	64 987	37 655	- 2 177	101 293
Résultat opérationnel courant	23	61	- 162	0	- 359
Résultat opérationnel	165	- 373	504	- 366	- 501
Résultat financier	737	- 193	- 346	366	165
Résultat consolidé	2 145	- 196	132	0	- 112

Le bilan simplifié consolidé se présente comme suit :

ACTIFS	K€	30/06/2012	30/06/2011
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		50.828	55.303
TOTAL ACTIFS COURANTS		93.118	137.576
TOTAL DES ACTIFS		143.946	192.879
PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis & réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère		51.525	79.062
Résultat de l'exercice		- 497	- 112
TOTAL CAPITAUX PROPRES		51.026	78.950
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		18.839	40.878
TOTAL PASSIFS COURANTS		74.081	73.051
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		143.946	192.879

TABLEAU SIMPLIFIE DE FLUX DE TRESORERIE

K€	30/06/2012	30/06/2011
<i>Flux de trésorerie liés à l'activité</i>	0	0
Résultat net des sociétés intégrées	- 497	- 112
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	3.533	2.835
Autres variations du BFR	4.745	- 199
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	11.752	835
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 1.446	- 2.463
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	- 22.260	2.418
Variation de trésorerie	- 11.954	790
Impact des variations des taux de change	6	- 11
Trésorerie active à l'ouverture	32.245	63.118
Trésorerie active à la clôture	20.297	63.897

4.3.1.3. Chiffres d'affaires trimestriels au 30 septembre 2012

Le communiqué relatif au chiffre du 3^{ème} trimestre a été publié le 9 novembre 2012. Il est disponible sur le site internet de la société EPI (www.epi.fr)

Au 30 septembre 2012, le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 168,78 M€ contre 156,09 M€ au 30 septembre 2011.

Données non auditées

En M€	Fin 09/2012 9 mois	Fin 09/2011 9 mois
Revêtement de sol	67.15	57,18
Meubles	101,63	98,91
TOTAL	168,78	156,09

Ce 3^{ème} trimestre rend compte d'un tassement de l'activité. Ce sont principalement les évolutions des prix qui ont permis une légère augmentation par rapport à la même période de 2011. Le 2^{ème} semestre 2012 devrait permettre une amélioration du résultat d'exploitation pour cette seconde partie de l'année sociale, qui compensera 2013, qui s'annonce comme une année compliquée ; et tout est dès à présent mis en œuvre pour consolider les parts du groupe.

. ATTESTATION DE LA SOCIETE RELATIVE AU PRESENT DOCUMENT

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 15 novembre 2012 et qui sera diffusé le 16 novembre 2012, soit au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction 2006-07 de l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par STRUB SA et visant les actions de la société EPI. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Monsieur Gérard VOIRIN, président du Directoire